

# CHAMPIONNAT U 18 MASCULIN PROMOTION

## SAISON 2025 / 2026



### REGLEMENT PARTICULIER

Pour tous les points non repris ci-après et dans les règlements généraux du CD 62, les règlements de la Ligue des Hauts de France ou les règlements fédéraux s'appliquent à tous les championnats organisés par le CD 62

La commission sportive pourrait être amenée à revoir certains points de ce règlement et y apporter des modifications

#### **PREMIERE PHASE**

Le championnat «U18M PROMOTION » est composé de 16 poules de 6 équipes.

Les équipes se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR

#### **DEUXIEME PHASE**

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en trois niveaux

- « ELITE » les équipes classées 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule
- « EXCELLENCE » les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule
- « PROMOTION » les équipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de chaque poule

#### **Attribution du titre de champion départemental U 18M « ELITE »**

A l'issue de la première phase

=> Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont réparties en 4 poules de 8 et s'opposeront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « ELITE ».

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront dans une des salles de l'un des clubs finissant 1<sup>er</sup> de la poule, pour disputer les demi-finales U18M ELITE le Samedi 30 mai.  
La finale des équipes vainqueur du 30 mai 2026 se disputera le Samedi 6 juin dans la salle d'un des deux clubs finaliste.  
Si aucun des clubs jouant les demi- finales ou finales n'est intéressé pour recevoir cet événement. La commission sportive fera jouer ces rencontres sur terrain neutre.

#### **Attribution du titre de champion départemental U 18M « EXCELLENCE »**

A l'issue de la première phase

=> Les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule sont réparties en 4 poules de 8 et s'opposeront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « EXCELLENCE ».

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront dans une des salles de l'un des clubs finissant 1<sup>er</sup> de la poule, pour disputer les demi-finales U18M ELITE le Samedi 30 mai.  
La finale des équipes vainqueur du 30 mai 2026 se disputera le Samedi 6 juin dans la salle d'un des deux clubs finaliste.  
Si aucun des clubs jouant les demi- finales ou finales n'est intéressé pour recevoir cet événement. La commission sportive fera jouer ces rencontres sur terrain neutre.

#### **Attribution du titre de champion départemental U 18M « PROMOTION »**

A l'issue de la première phase

=> Les équipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de chaque poule sont réparties en 3 poules de 8 et s'opposeront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « PROMOTION ».

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront pour l'attribution du titre U18M PROMOTION sous la formule 1 match à domicile et 1 match à l'extérieur  
Week-end : 23 mai  
Week-end : 30 mai  
Week-end : 6 juin

**N.B.**

- ST POL reçoit salle INTERCOMMUNALE
- BC St MARTIN LES BOULOGNE 2 reçoit Salle GIRAUX SANIER
- AMBLETEUSE/MARQUISE 1 et 2 reçoivent Salle HERVE DUBUISSON à MARQUISE

**Responsable du Championnat 1ére et 2éme Phase :**

Annie VERRON

Port : 06 74 87 95 47

[averron@pasdecalaisbasketball.org](mailto:averron@pasdecalaisbasketball.org)